

LE FPI COMINAR ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT DE 100 MILLIONS DE DOLLARS DE DÉBENTURES CONVERTIBLES

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Québec (Québec), le 17 septembre 2004 – Le FPI Cominar (TSX : CUF.UN) a annoncé aujourd'hui la clôture du placement dans le public, annoncé antérieurement, de débentures convertibles subordonnées et non garanties de série A d'un capital de 100 000 000 \$, qui ont été vendues à un syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale Inc., sur la base d'une acquisition ferme.

Les débentures portent intérêt au taux annuel de 6,30 %. Les intérêts sont payables semestriellement à terme échu le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2004. Les débentures arrivent à échéance le 30 juin 2014. Le produit net du placement reçu par le FPI, qui s'établit à environ 95,95 millions de dollars, sera affecté au financement d'une acquisition en cours, à la réduction de l'encours de la dette engagée aux termes des facilités de crédit d'acquisition et d'exploitation du FPI, au remboursement de certains prêts hypothécaires grevant des immeubles productifs de revenus qui arrivent à échéance dans un avenir prochain ainsi qu'à des fins générales, dont les acquisitions d'immeubles futures.

Au sujet du FPI Cominar

Étant l'un des plus importants propriétaires d'immeubles dans la province de Québec, le Fonds de placement immobilier Cominar jouit d'une présence dominante qui lui permet de réaliser des économies d'échelle appréciables. Le FPI est actuellement propriétaire d'un portefeuille diversifié de 117 immeubles, dont 13 immeubles de bureaux, 25 immeubles commerciaux et 79 immeubles industriels et polyvalents représentant au total une superficie de plus de 8,6 millions de pieds carrés situés dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec. Les fonctions de gestion des immeubles et des éléments d'actif de Cominar sont effectuées complètement à l'interne et sont entièrement intégrées, de sorte que le FPI est auto-administré et autogéré.

Il se peut que le présent communiqué contienne des énoncés prospectifs concernant les activités du FPI ou le milieu dans lequel il les exerce. Ces énoncés reflètent les activités, les estimations, les prévisions et les projections du FPI. Ils ne garantissent en rien les résultats futurs et sont assujettis à des risques et à des incertitudes difficiles à prévoir ou indépendants de la volonté du FPI. Un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des différences sensibles entre les résultats réels et le contenu des énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment ceux énoncés dans d'autres documents publics. De surcroît, les énoncés prospectifs s'appliquent à la date à laquelle ils sont faits. Le FPI décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ses énoncés prospectifs suite à de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autres, et n'entend pas le faire.

Les débetures et les parts émises à la conversion des débetures n'ont pas été ni ne seront inscrites aux termes de la loi des États-Unis intitulée United States Securities Act of 1933 et, par conséquent, elles ne seront pas placées, vendues ni remises, directement ou indirectement, aux États-Unis, dans leurs possessions ni dans d'autres territoires du ressort des États-Unis, ni à des personnes des États-Unis ou pour le compte de ces personnes ou à leur bénéfice.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Jules Dallaire, président du conseil et chef de la direction

Michel Dallaire, président et chef des opérations

Michel Berthelot, C.A., vice-président directeur et chef des opérations financières

Tél. : (418) 681-8151

jdallaire@cominar.com

mdallaire@cominar.com

mberthelot@cominar.com